

“ Moins que jamais, à notre époque, écrivait récemment Léon XIII aux évêques de France, les élèves de vos petits et de vos grands séminaires ne sauraient demeurer étrangers à l'étude des sciences physiques et naturelles. Il convient donc qu'ils y soient appliqués, mais *avec mesure* et dans de *sages proportions*. Il n'est donc nullement nécessaire que dans les cours de sciences annexées à l'étude de la philosophie, les professeurs se croient obligés d'exposer en détail les applications presque innombrables des sciences physiques et naturelles aux diverses branches de l'industrie humaine. Il suffit que leurs élèves en connaissent avec précision les *grands principes* et les *conclusions sommaires*, afin d'être en état de *résoudre les objections* que les incrédules tirent de ces sciences contre les enseignements de la révélation (1) ”

40. En France, les catholiques libéraux ont toujours aimé les collèges *mixtes*, c'est-à-dire ces établissements d'instruction secondaires où les élèves du sanctuaire sont réunis avec les jeunes gens qui se destinent aux carrières séculières ; les catholiques sans épithète, au contraire, ont toujours préféré la *division des collèges*, c'est-à-dire ils veulent des établissements *distincts* pour les aspirants à l'état ecclésiastique et les aspirants aux carrières libérales.

Au Canada, il faut l'avouer, les collèges mixtes ont partout existé jusqu'ici et n'ont jamais encore donné de mauvais fruits. En ce pays en effet, la vie de famille est demeurée profondément chrétienne ; les jeunes gens portent tous au collège l'abondance de la vie religieuse dont ils ont été pénétrés au foyer domestique : il en résulte que le collège a une vie chrétienne suffisante pour la formation des jeunes clercs, quoiqu'il s'y trouve les médecins et les avocats futurs : la présence des candidats aux carrières libérales n'introduit point au collège des principes et des goûts séculiers qui puissent influencer fâcheusement ceux qui ont les germes d'une vocation plus sainte : les uns et les autres se préparent à des états différents par les mêmes études sanctifiées et fécondées par la même piété. Souvent même, le jeune homme ne choisit entre le sanctuaire et le siècle que lorsque ses études de grammaire et de philosophie sont terminées, sachant que le chemin où il marche le mène également et indifféremment à l'un et à l'autre terme.

En France, au contraire, la vie chrétienne est profondément altérée dans un très grand nombre de familles ; les collèges mixtes mettent en présence les élèves du sanctuaire, sortant de familles demeurées religieuses, avec des jeunes gens qui n'ont

(1) Ency. *Providentissimo arcande*.